

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-E-039

Séance du 13 septembre 2018

**Avis sur la stratégie pastorale de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux
du Vercors**

Lors de la séance du jeudi 13 septembre 2018, le CSRPN a examiné la proposition de stratégie pastorale de la réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors.

Partant de la situation antérieure (absence de références communes légitimes, documents de diagnostic et de gestion écopastorale obsolètes...) le CSRPN prend acte de la prise en compte de la problématique du pastoralisme sur la réserve et de la mise en place d'une gouvernance sur ce sujet : l'élaboration de la stratégie pastorale montre une approche globale multi-enjeux, une entrée paysagère pertinente, l'élargissement du cercle des acteurs impliqués, et elle a permis d'aborder les vrais sujets (milieux, aspects sanitaires, loup, capacité fourragère des alpages...). Le conseil a également apprécié la désignation d'un garde de l'équipe de la réserve, comme référent en matière de pastoralisme, ce qui est de nature à faciliter les relations entre la réserve et le monde pastoral. Mais le CSRPN regrette que le document qui lui a été soumis ne soit pas à proprement parlé une stratégie permettant d'avoir une vision précise des impacts à moyen et long termes et des évolutions des pratiques pastorales.

Il est important que sur cette base, la réserve aille plus loin sur plusieurs points :

1. Les enjeux environnementaux tels qu'ils ont été définis dans le document sont orientés du point de vue du pastoralisme et non pas au regard des enjeux d'une réserve naturelle nationale. Ceux-ci doivent être revus et faire l'objet d'un examen et d'une validation par le conseil scientifique de la réserve. L'enjeu de préservation de milieux sensibles, de la biodiversité et d'habitats devrait apparaître en tant que tel ;

2. L'élargissement de la gouvernance du pastoralisme dans la réserve : elle s'appuie essentiellement aujourd'hui sur le « groupe pastoralisme de la RN » élargi aux propriétaires fonciers. D'autres parties prenantes, y compris sur la protection de l'environnement devraient être associées ;

3. L'opérationnalisation de la stratégie présentée qui reste à un haut niveau de généralité doit être améliorée. Pour l'opérationnaliser, il sera nécessaire de faire un travail de déclinaison avec une cartographie croisant les zones importantes ou sensibles pour chacun des enjeux. Le CSRPN souhaite que le plan de gestion pastoral territorial 2018-2022, les diagnostics éco-pastoraux et la mise en œuvre des MAEC déclinent de façon opérationnelle et précisent cette stratégie ;

4. L'articulation de ce document avec le plan de gestion de la réserve naturelle nationale est à rendre plus lisible.

5. Le CSRPN rappelle que les objectifs fixés dans le plan doivent être évaluables.

Le CSRPN rappelle enfin au gestionnaire qu'il est en position de faire des recommandations sur la charge animale des alpages (notamment dans les diagnostics écopastoraux) au regard des enjeux de conservation de la réserve. L'évaluation de l'impact des traitements sanitaires des troupeaux est à étudier par exemple via l'entrée coprofaune ou par l'analyse des pratiques.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

